

Rapport financier 2023

Un surplus et des investissements dans la qualité de vie et le développement du milieu

SEPT-ÎLES, 13 MAI 2024 – La trésorière et directrice du Service des finances de la Ville de Sept-Îles, Mme Suzy Lévesque, a déposé lundi au conseil municipal le rapport financier ainsi que les rapports de l’auditeur indépendant de la Ville de Sept-Îles pour l’exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

Les activités financières de fonctionnement se sont soldées par un excédent à des fins fiscales de 7,7 millions.

La croissance de la richesse foncière, notamment issue des investissements de la grande entreprise, l’augmentation des rendements sur la trésorerie suite à des hausses successives des taux d’intérêts, ainsi que la facturation de services rendus, ont entraîné, en 2023, des revenus supplémentaires de l’ordre de 6,7 millions pour la municipalité. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement ont été moins importantes que prévues, soit d’environ un million de dollars.

Utilisation du surplus

La majeure partie du surplus sera affectée à divers projets, dont l’aménagement d’un nouveau *skatepark*, la réfection du terrain de basketball au parc Holliday, l’acquisition de terrains pour le développement domiciliaire et le recouvrement de deux cellules au lieu d’enfouissement. Il est aussi prévu d’augmenter le fonds de roulement, afin d’accroître la capacité pour la Ville de « payer comptant » certains projets d’investissements et ainsi, de limiter les frais liés au financement.

En considérant ces affectations, l’excédent accumulé est maintenant évalué à 13 millions \$.

Considérant les importants investissements dans les infrastructures municipales qui seront requis dans un proche avenir, le maire de Sept-Îles, Denis Miousse, a tenu à mentionner « *l’importance de maintenir une gestion rigoureuse et efficace des finances publiques, afin de pouvoir faire face aux défis qui s’en viennent.* »

« Que ce soit le nouvel aréna, le développement domiciliaire, l’hôtel de ville ou la réfection de rues, on sait qu’on a du pain sur la planche et qu’on se doit d’être plus

/2

vigilant que jamais dans le suivi des finances municipales, afin de pouvoir répondre aux attentes des citoyens et développer notre milieu, tout en respectant la capacité de payer des contribuables » a ajouté le maire.

Dépenses d'investissement en 2023

En 2023, la Ville de Sept-Îles a réalisé des dépenses d'investissement totalisant 33,5 millions \$, particulièrement pour : la gestion des matières résiduelles (9,3 millions), la construction et la rénovation de bâtiments municipaux (8 millions), la réfection de rues (6,6 millions), la mise aux normes et la réfection d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (4,7 millions), ainsi que l'aménagement de parcs et de terrains sportifs (3,5 millions).

Gestion de la dette

Malgré ces importants investissements, la Ville garde le cap sur les indicateurs-cibles de sa politique de gestion de la dette, soit un endettement net à long terme n'excédant pas 150 % des revenus totaux. Au 31 décembre 2023, l'endettement net de la Ville de Sept-Îles s'établissait à 104,5 millions \$, ce qui représente 122,5 % de ses revenus.

Pour en savoir plus

Le rapport financier 2023 sera disponible sous peu sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles (septiles.ca) sous l'onglet *La Ville/Budget et situation financière*.

Source :
Amélie Robillard
Conseillère en communication
Tél. 418 964-3344

Renseignements :
Suzy Lévesque
Trésorière et directrice des Finances
Tél. 418 964-3215